

LE CINEMA ITINERANT – UN PROJET DE SOCIETE

Je vous invite à la lecture de notre ITINERANCE(S) CINE N° 3, témoin de la diversité, du dynamisme et de l'originalité des activités des membres de l'Association nationale des cinémas itinérants.

Nous avons voulu, à travers ce numéro, vous présenter différentes facettes de l'exploitation cinématographique itinérante : l'itinérance en camion ultra moderne, modulable en salle de cinéma ; l'utilité sociale d'un circuit itinérant situé à 1 heure à peine de...Paris ; ou dans d'autres régions rurales du territoire.

Les structures s'appuient sur des personnels (salariés ou bénévoles) qui ont fait du cinéma itinérant un authentique projet de société. La diffusion et la défense d'un cinéma de proximité contribue, au-delà de la dimension culturelle, à la cohésion sociale. Face aux comportements de plus en plus individualistes, face aux discriminations de toutes sortes, face au sentiment d'inégalité territoriale, l'animation d'un lieu culturel proche des populations, la proposition d'une soirée autour d'une œuvre d'auteur ou de divertissement, créent d'importants moments de sociabilité.

Notre réseau est également très mobilisé dans des projets d'éducation à l'image pour les plus jeunes, en passant par l'organisation de festivals ou encore la mise en place de formations.

Les inquiétudes sont grandes face à la réforme territoriale. Il est difficile à l'heure actuelle de savoir comment se positionneront les nouvelles Régions dans le soutien et l'accompagnement des circuits de cinémas itinérants. On constate de grandes disparités de soutiens d'une Région à l'autre et il ne faudrait pas que certaines nouvelles grandes Régions s'accordent sur un moins disant culturel.

Le cinéma itinérant est, dans bien des secteurs ruraux, la seule proposition culturelle régulière et de qualité. Nous souhaitons ardemment continuer, le temps d'une soirée, à transformer nos salles des fêtes en des lieux uniques de partage d'émotions collectives.

ERIC RAGUET,

Président de l'ANCI

SOMMAIRE



- p. 2 -> Aquitaine -> Ciné Passion en Périgord
- p. 3 -> Picardie -> Cinérural 60
- p. 4 -> Centre -> Cinémobile
- p. 5 -> Limousin -> Ciné Plus
- p. 6 -> Île de France -> Cinéssonne
- p. 7 -> Lorraine -> Cravlor
- p. 8 -> Picardie -> FDMJC 02
- p. 9 -> Basse-Normandie -> Génériques
- p. 10 -> Enfances nomades -> Christophe Boula



- nombre de points : 20
- nombre de séances : 400 en salle, 100 en plein air, prestation technique de 2 festivals (Gindou, Sarlat)
- nombre de salariés : 9 à ciné passion, dont 3 temps-plein sur le circuit
- classement et label : Classement art et essai, label Jeune Public
- département : Dordogne (région Aquitaine)
- site internet : www.cine-passion24.com
www.cine-itinerant24.com

Ciné Passion en Périgord

Questions à Rafael Maestro, directeur de Ciné Passion en Périgord depuis 1997

Quelle est la nature du partenariat entre les salles fixes et le circuit itinérant de Ciné Passion? Comment la programmation est-elle établie?

L'association Ciné Passion en Périgord existe depuis 25 ans. Structurellement, c'est un réseau associatif de 11 collectivités locales qui exploitent en direct une salle fixe de cinéma mono écran. Le circuit itinérant, « Et si on allait au ciné ? », créé il y a 18 ans, est porté par ce réseau de salles sédentaires, toutes classées Art et Essai, dont 3 sont en plus sous pavillon Europa Cinémas. Le circuit est la réponse de l'association à de nombreux élus qui sollicitaient une proposition de diffusion de films en milieu rural. Il permet aujourd'hui à l'association d'étendre son action culturelle sur 90% du département.

Ciné Passion forme mensuellement les animateurs des salles ainsi que les élus, et exploite ce circuit qui assure une complémentarité territoriale sur un département vaste et rural. Au final, aucun habitant ne réside à moins de 20 km d'un point de projection.

Nos établissements sont programmés par Véo, et si Ciné Passion laisse le choix aux animateurs de salles de leur programmation, elle coordonne le meilleur accès possible aux films porteurs en représentant les intérêts de chacun auprès de l'entente de programmation Véo. Près de 200 000 spectateurs sont ainsi accueillis chaque année dans le réseau, dont près de 45% sur des films Art et Essai.

Vous avez récemment été élu au Conseil d'administration de l'AFCAE, comment articulez-vous cette fonction nationale avec votre implication régionale ?

Élu président de l'Association des Cinémas de Proximité en Aquitaine depuis 2007, j'ai représenté toutes les salles indépendantes, les 4 circuits itinérants de la région auprès du Conseil Régional et accompagné les élus et les animateurs lors du passage au numérique. Siégeant également au Centre Économique Social et Environnemental Régional d'Aquitaine sur un poste de représentant des industries culturelles, je n'ai cessé de faire valoir le nécessaire soutien public à l'exploitation. Membre de la commission inter-régionale et nationale Art et Essai, administrateur de l'Association Française de Cinéma d'Art et d'Essai, vice-président du Syndicat des exploitants du Centre-Sud, mon rôle consiste à représenter la petite exploitation (mono-écrans), mais aussi les circuits itinérants. Tous ces mandats sont complémentaires : disposer des informations au bon moment, les diffuser au plus grand nombre, poser des projets cohérents accompagnant les salles les plus fortes, tout en restant solidaires des équipements les plus fragiles.

Pour vous, quelles opportunités le numérique a-t-il apporté en terme de contenus de programmation ?

Lors du passage au numérique, je cherchais la bonne idée afin de démontrer aux spectateurs que nous avions changé d'ère, mais sans leur faire visiter la cabine de projection ni l'écrire dans le programme. L'idée des avant-programmes, c'est d'abord l'envie de se réapproprier la programmation, d'élaborer des programmes afin d'apporter une vraie valeur ajoutée auprès de notre public. Le CLAP, dispositif d'avant-programmes numériques, permet de choisir dans un catalogue de plus de 60 films et d'apporter une cohérence artistique au long métrage sélectionné. Ce projet, rejoint actuellement par 4 régions, et nécessitant des sessions de formations (techniques, mais aussi sur les pratiques culturelles des Français, sur nos modes de communication, etc.) est le plus prisé par les salles de l'ACPA. Ce besoin constant de la formation « par les pairs », c'est la même démarche qui prévaut au groupe technique de l'ANCI, avec Julien Poujade et Vincent Kopf, deux rencontres essentielles dans mon parcours professionnel. Je reste convaincu que c'est le réseau qui crée l'effervescence, l'échange entre exploitants qui génère de l'expérimentation. Au final, j'aime à me rappeler tous les jours que la grande chance de mon métier d'exploitant, c'est d'être un itinérant.



La coopération intercommunale et la décentralisation d'un festival : Ciné rural 60

Questions à Patrick Fizet, Président de Ciné Rural 60 depuis sa création en 1994 et Maire de la commune de Fouillooy

Votre circuit existe depuis longtemps et c'est l'un des plus importants en nombre de points, de séances et de publics touchés. Comment avez-vous accompagné cette évolution et quels sont vos projets et perspectives ?

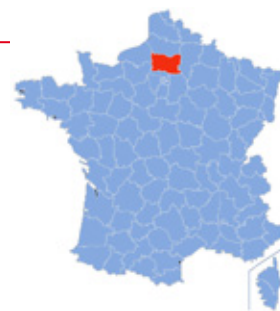
A l'origine, ce sont 5 communes du Nord-ouest de l'Oise qui se sont associées en 1984 pour créer un ciné-club avec le répertoire de l'UFO-LEIS. Dès 1986, il a été décidé de passer au format 16 mm commercial et depuis, le cinéma itinérant dans l'Oise n'a cessé de s'agrandir en nombre de communes. En 1988, ce fut le passage au 35 mm et en 2013, la révolution numérique, ceci pour les grandes étapes. C'est au début des années 1990 que nous avons réfléchi et mis en place un système de fonctionnement nous permettant d'obtenir le soutien du Département. Nous avons donc bâti une convention en prenant en compte l'esprit intercommunal et l'aménagement du territoire.

Comment s'organise la coopération intercommunale entre points de circuits ? Quel est son intérêt pour les points et pour le fonctionnement général du circuit ?

L'Oise est un département rural composé de 693 communes dont une majorité de moins de 500 habitants, notre volonté était de projeter partout sans tenir compte du nombre d'habitants qui peuvent parfois dégager un seuil de rentabilité. Une fois ce postulat accepté, toutes les communes comprennent qu'elles doivent régler une même adhésion (300€ par an), qu'elles sont soumises aux mêmes grilles tarifaires (les entrées sont à 4€ et 3€ pour les jeunes de moins de 16 ans et 2,50€ pour les séances scolaires) et qu'elles bénéficient toutes du même service que leur apporte Ciné-Rural 60 à travers une même convention tripartite, c'est à dire qu'elle a été discutée puis acceptée par le Conseil Départemental, les communes et notre association. Parce que nous animons y compris les plus petites communes, nous percevons l'aide du Département, c'est un soutien à la ruralité dont profite finalement les communes plus importantes, car seules elles ne pourraient pas organiser régulièrement des séances de cinéma. Ciné-Rural 60 agit en véritable service public, ceci a d'ailleurs été souligné par M le Préfet de l'Oise lors de l'inauguration de notre matériel numérique en 2013 ! Et il faut retenir que toutes les communes adhérentes portent mutuellement la responsabilité des séances cinématographiques itinérantes du Département de l'Oise.

Vous avez mis en place un partenariat avec le Festival de cinéma de Beauvais, comment cela s'organise sur le terrain ?

Le Festival du Film de Beauvais nous a proposé d'organiser des séances « décentralisées ». Nous avons reçu deux sélections de films pour des projections accompagnées d'intervenants, dont une pour le jeune public. Nous avons transmis ces propositions à l'ensemble des responsables (bénévoles) de nos 70 points situés dans le département de l'Oise. 4 points se sont montrés intéressés et nous y avons donc organisé 5 séances-rencontres en avril 2015. Le Festival a pris en charge l'indemnisation des intervenants et nous a fourni les DCP, nous avons assuré le rôle d'intermédiaire, la publicité localement et les projections. Précédemment, nous avons organisé par nous-mêmes 3 autres séances spéciales, dont 2 projections en présence des réalisateurs : Eta Carina avec Robin Entreinger et Enfances Nomades avec Christophe Boula.



- nombre de points : 78
- nombre de séances : 1000 à 1200 séances par an, 40 à 45000 spectateurs
- nombre de salariés : 10 dont 5 en CDI
- département : Oise (Picardie)



L'itinérance en camion : Cinémobile en région Centre



- nombre de points : 46
- nombres de séances : 1600 à 1700 séances chaque année
- nombre de salariés : 8, dont 6 régisseurs qui assurent la conduite, la mise en place de la salle, la billetterie, l'accueil du public et

la projection, un responsable chargé de la programmation et de la coordination et un assistant administratif qui organise la communication régionale et établit les contacts et les plannings avec les établissements scolaires

- classements et labels : Classement art et essai depuis 2010 et label art et essai jeune public depuis 2011
- départements : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Loiret et Loir-et-Cher
- site internet : <http://cinemobile.ciclic.fr/>

Questions à François Hardy, responsable exploitation à Ciclic

Quelles sont les spécificités de l'itinérance en camion ?

Le Cinémobile, salle de cinéma itinérante unique en France, sillonne depuis 30 ans la région Centre-Val de Loire. Il permet au public rural de bénéficier d'un équipement culturel de qualité où se succèdent, autour d'une programmation grand public, des actions en direction de la jeunesse, des rencontres avec le cinéma contemporain et des découvertes de films d'archives.

Trois camions agréés par le CNC se déploient en moins d'une heure et offrent de véritables salles de cinéma de 100 fauteuils, permettant aux spectateurs de bénéficier d'un confort et d'une qualité de projection digne des meilleures salles fixes. Le Cinémobile comprend une cabine de projection complète équipée en numérique, une salle dotée d'un système de chauffage et de climatisation, une sonorisation Dolby, et un accès pour personnes à mobilité réduite. Un régisseur-projectionniste qualifié assure l'ensemble de la prestation technique et joue un rôle primordial dans l'accueil du public. 80 à 90 films différents sont ainsi projetés dans 46 communes rurales, dont 32 comptent moins de 3500 habitants et sont éloignées de 20 à 50 kms d'une salle de cinéma fixe. 55000 à 60000 spectateurs bénéficient chaque année d'une programmation alternant films grand public et films d'auteur.



Cinémobile met un point d'honneur à défendre la démocratisation culturelle dans la région Centre- Val de Loire. Quelles actions menez-vous auprès des publics ?

Les salles ont obtenu le classement art et essai en 2010, et le label art et essai jeune public en 2011. Grâce à ces outils de démocratisation culturelle, nous sommes soucieux d'offrir au plus grand nombre la diversité du cinéma, avec des succès populaires, des films d'auteur, des séances jeune public, etc. De ce fait, les Cinémobiles participent activement à l'animation culturelle du territoire grâce à la multiplication d'événements autour des films projetés. Ils proposent en effet, tout au long de l'année, des animations et rencontres autour du cinéma avec des débats, des concerts, des temps d'échanges conviviaux afin de favoriser les liens entre les œuvres, leurs auteurs et les publics. Le succès du Cinémobile repose beaucoup sur le dynamisme de correspondants locaux désignés conformément à la convention signée avec chacune des communes. Par ailleurs, le Cinémobile accueille annuellement 13000 jeunes spectateurs pendant le temps scolaire dans le cadre des dispositifs d'éducation à l'image « École et cinéma », « Collège au cinéma » et « Lycéens et apprentis au cinéma »



Le pôle exploitation du Cinémobile est rattaché à l'agence Ciclic. Quels projets portez-vous ensemble ?

En lien avec le pôle diffusion de Ciclic, des rendez-vous autour du court-métrage en salles sont organisés dans les Cinémobiles. Ces programmations thématiques permettent, grâce aux courts-métrages, d'explorer des genres cinématographiques, tels que le cinéma d'animation avec « Le court-s'anime », le cinéma fantastique avec le programme « Aux frontières du réel » ou un thème où le spectateur est invité à partir « En terre inconnue ». Le Cinémobile participe également à l'accompagnement des films soutenus par l'Agence en présence d'invités : réalisateurs, comédiens, techniciens, etc. Par ailleurs, chaque mois, des avant-programmes de films d'archives tirés de la collection de films amateurs de 1920 à nos jours du Pôle patrimoine de Ciclic sont diffusés en début de séances aux spectateurs des 46 communes. Enfin, Ciclic coordonne Collège au cinéma du Cher. Le Cinémobile participe au pilotage de l'opération. Pour prolonger cette action de sensibilisation, le Pôle éducation de Ciclic propose chaque année plusieurs ateliers d'initiation au cinéma aux établissements impliqués. Des ateliers de bruitages sont organisés dans les collèges pour permettre aux élèves de prendre conscience de l'importance du son au cinéma et de la façon dont celui-ci oriente notre lecture de l'image.



Cineplus en Limousin

Les relations entre un circuit de cinéma itinérant et des salles fixes, et un volet formation de niveau national : l'exemple de Ciné Plus en Limousin

Questions à Christine Le Hue, Directrice de l'UFOLIM, Union régionale de la Ligue de l'Enseignement du Limousin et exploitant de Ciné Plus, depuis 2008

Comment gérez-vous le partenariat entre les salles fixes et le circuit itinérant, notamment depuis l'arrivée du numérique ?

L'UFOLIM est à l'origine de la création en 1986 du Centre Régional pour la Promotion de l'Image (CRPI), qui gère depuis cette date les activités cinéma de la Ligue. En 2013, le CRPI a dû se séparer de son circuit de cinéma itinérant et ne conserver que la gestion de la salle fixe « Le Sénéchal » à Guérêt (5 écrans et environ 100 000 entrées par an), pour lui permettre de bénéficier des aides du CNC, dans le cadre du dispositif CINENUM.

Le circuit est donc maintenant indépendant du CRPI, une nouvelle association a été créée : CINE PLUS EN LIMOUSIN.

Les partenariats existants se sont par contre poursuivis, notamment avec VEO, entente de programmation qui assure ce service également auprès des salles et des circuits de cinéma itinérant du CRPC en Poitou Charente et de Ciné Passion en Périgord.

Quelles sont les interactions entre le circuit et les autres missions de l'UFOLIM, notamment la formation et les dispositifs scolaires ?

L'UFOLIM a la particularité d'être un organisme de formation bien connu au plan national, qui a notamment assuré depuis 1993 la formation d'exploitant de cinéma en partenariat avec l'ADRC (Agence de développement régional du cinéma). L'organisme assure toujours la préparation au CAP de projectionniste et le perfectionnement sur l'utilisation du numérique.

L'Union régionale coordonne également « Lycéens et Apprentis au cinéma » pour le Limousin et les 2 autres dispositifs (Collèges au cinéma et Ecole et cinéma) pour le Département de la Creuse.

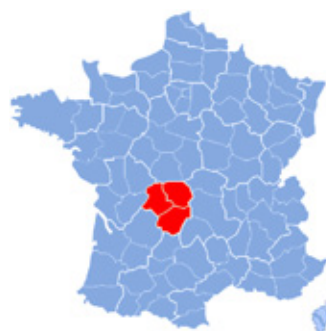
Ces missions renforcent notre activité de diffusion du cinéma, à la fois en terme de contenus de programmation mais également par les compétences techniques et l'apport du réseau national que cela représente.

Quels sont les événements auxquels vous collaborez ?

En été, nous participons à la programmation et accueillons des dates du Festival du Monde Paysan qui a lieu à St Marc Loubeaud. Nous organisons des séances en plein-air avec le Syndicat mixte de Vassivière, qui gère l'île du même nom et son Centre d'Art Contemporain.

Comment appréhendez-vous la réforme territoriale ?

Le Limousin et l'Aquitaine formeront une nouvelle grande région, ce choix nous semble plus judicieux que les pistes précédentes, surtout que nous y avons déjà des collaborations dans le cadre du Syndicat des Exploitants du Centre Sud. Par contre, nous avons tout intérêt à nous serrer les coudes entre exploitants, notamment itinérants, à rechercher des collaborations et des complémentarités et surtout, à éviter de nous précipiter dans la tentation facile et fratricide de la concurrence sur le terrain de l'autre...



nombre de points : 41, dont 2 points fixes
nombre de séances : 550
nombre de salariés : 4 et 2 ETP
classement et labels : Classement Art&Essai et label Jeune public

Le sens d'une activité de cinéma itinérant en région parisienne, donc dans un environnement supposé dense et urbain : l'exemple de Cinessonne



Nombre de points : 18 villages actifs chaque année.

Nombre de séances : De 70 à 90 suivant les années.

Nombre de salariés : 1 seul sur le cinéma itinérant ; Cinessonne est l'association des cinémas art et essai de l'Essonne, elle regroupe 15 salles fixes et 5 salariés permanents : festival, courts métrages, Collèges au cinéma, communication...

Classement et labels : Aucun.

Questions à Bertrand Schmit, Chargé de mission cinéma itinérant depuis 2005 : Étude et mise en place du projet, suivi et développement, programmation, relation avec les élus, animation des séances, accompagnement des films, présentation des œuvres, débats, ateliers d'éducation à l'image, communication, suivi administratif des recettes et déclarations...

Votre circuit est situé en région parisienne, peut-on considérer votre territoire comme rural ?

Notre situation géographique est effectivement atypique par rapport aux différents circuits de cinéma itinérant, car nous sommes très proches de Paris. Nos points de diffusion sont en moyenne à une heure de la capitale. En fait, le département de l'Essonne est composé en deux parties distinctes, d'une part au nord une zone urbaine bien pourvue en salles de cinéma art et essai et multiplexes. Et au sud une zone rurale composée de 78 communes avec un seul cinéma art et essai et une salle commerciale.

C'est sur ce territoire que la formule « Cinéma de proximité » prend toute sa valeur, et en cela le Cinéma itinérant de Cinessonne n'est finalement pas si différent de ses camarades !

Quelles sont les spécificités des activités d'un circuit dans un environnement dense en salles de cinéma fixes ?

Nous constatons que les publics du sud de l'Essonne ont deux choix, hormis la fréquentation de nos séances : soit « monter » directement sur Paris via le RER, soit « descendre » dans le haut du Loiret. Les plus à l'ouest fréquentent le premier cinéma accessible du 77, celui de Fontainebleau. Sinon, c'est s'abstenir d'un accès au cinéma pour des raisons financières ou de mobilité.

Le système de co-voiturage pour le cinéma est encore un phénomène sporadique et l'organisation de « navettes » inter-villages pour un ramassage des spectateurs n'a pas encore émergé... Nous initiions actuellement une étude de la circulation des publics et nous envisageons la création d'un réseau de spectateurs...

La particularité de notre situation géographique nous incite à bien respecter les territoires des salles fixes, et à démarquer notre programmation de la leur.

Notre cinéma itinérant a été créé il y a dix ans, à la demande de quelques villages et grâce au soutien du Département.

Présentez-nous vos activités d'éducation aux images et votre travail avec les conseils municipaux des jeunes.

Chaque saison, je propose aux écoles et aux centres de loisirs des ateliers d'éducation à l'image : cadrage, pré-cinéma, grattage de pellicule, flip book, affiches, lanterne magique, Thaumatrope, Praxinoscope... et depuis le numérique, des ateliers d'initiation à la

réalisation de film d'animation qui sont diffusés au public de la projection qui suit l'atelier. Mes ateliers sont gratuits et accompagnent les projections ; ils visent à participer au développement de l'esprit critique chez le jeune spectateur, et à lui permettre de prendre du recul face au flot d'images quotidien. J'utilise volontairement des moyens matériels très simples : mon objectif étant de proposer des outils accessibles, peu onéreux et que l'enfant puisse s'approprier rapidement pour passer à la réalisation. Il m'importe également de montrer que le cinéma s'appuie sur une chaîne humaine d'inventeurs, de scientifiques et d'artistes. Dans les villages, ces ateliers sont également à destination des animateurs des centres de loisirs et des équipes éducatives des écoles.

J'ai choisi dès le début de ce circuit que mon rôle de programmeur soit partagé, même si j'ai des coups de cœur pour des films que je veux absolument montrer. C'est passionnant d'ouvrir cette programmation à tous : élus, référents culture, public jeune ou adulte, équipes éducatives, jeunes spectateurs des conseils municipaux des enfants... Nous lisons des critiques, voyons des bandes annonces, échangeons, votons. Chacun touche à la difficulté du travail de programmeur, qui consiste à choisir pour d'autres personnes.

Ma mission est donc globale, puisque je couvre toutes les étapes, du choix partagé du film jusqu'au débat qui suit la projection. C'est ce qui fait la spécificité de notre circuit et rend nos métiers passionnants !



De nombreux partenariats avec des festivals et dans le cadre des dispositifs d'éducation aux images : le CRAVLOR en Lorraine

Questions à Sophie COLLIN , Animatrice régionale du CRAVLOR depuis septembre 2014



Vous avez participé à l'émergence de plusieurs festivals dont vous demeurez l'un des partenaires essentiels, quels sont-ils et quels sont vos responsabilités dans leur organisation ?

Nous sommes, depuis le début, le partenaire technique, au côté de Ligue de l'Enseignement - FOL 57 et de la Cité sociale de Fameck du Festival du Film Arabe de Fameck /Val de Fensch. Le CRAVLOR fait partie de l'équipe de programmation et d'organisation. Il met tout son savoir-faire cinématographique et technique au service de cet

événement qui mobilise 3 appareils de projection et 3 projectionnistes pendant 12 jours. La 26ème édition aura lieu du 7 au 19 octobre 2015, avec la Tunisie comme pays phare invité.

Le CRAVLOR est également partenaire et opérateur technique du Festival international du Film documentaire sur la ruralité : Caméras des champs qui a lieu chaque année, au mois de mai, à Ville sur Yron en Meurthe et Moselle. Le CRAVLOR est associé à la programmation commerciale en particulier pour les séances scolaires.

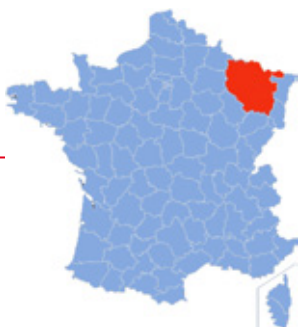
Nous sommes aussi partenaire du Festival jeune public ALONZANFAN porté par la FOL 57, chaque année, au mois de mars. Nous assurons de nombreuses projections en direction des écoles et partenaires associatifs sur nos points de diffusion de notre circuit de Moselle. La commande des films est faite grâce à notre numéro d'exploitation. Nous participons à la programmation et à l'organisation de ce festival en proposant des ciné-goûters, des animations et ateliers à l'issue de certaines projections en direction du jeune public.

Vous êtes coordinateur ou opérateur de deux dispositifs régionaux : Apprentis et lycéens au cinéma et Passeurs d'images, quel est votre rôle exactement ? Comment envisagez-vous ces missions dans le cadre de la réforme territoriale ?

Le CRAVLOR est coordinateur régional du dispositif d'éducation à l'image « Lycéens et apprentis au cinéma » en Lorraine. Notre rôle est de favoriser, avec le concours des enseignants et des partenaires professionnels, l'ouverture du regard porté par les lycéens sur des cinématographies méconnues et de développer chez eux une approche critique de l'image animée et de cerner les enjeux d'un film.

Nous assurons :

la coordination générale par la mise en réseaux des différents partenaires



Circuit de Woippy :

Nombre de points : 15 dont 9 réguliers
nombre de séances : 156

Nombre de salariés : 3

classement et labels : Art et essai sur les 2 circuits

Départements : Meurthe et Moselle – Meuse – Moselle - Vosges

Site internet : www.cravlor.fr

Circuits de Blainville sur l'eau :

Nombre de points : 48 dont 18 réguliers

Nombre de séances : 345



la participation à l'élaboration du plan académique de formation
l'organisation des calendriers annuels des projections en étroite collaboration avec les enseignants et les exploitants lorrains
L'édition et la diffusion de documents pédagogiques
Le suivi et l'évaluation du dispositif global
La proposition et l'organisation d'activités complémentaires : pré visionnements des films, formations, interventions de professionnels.

Le CRAVLOR est opérateur technique des séances plein air du dispositif « Passeurs d'images en Lorraine » : en 2014 une trentaine de séances assurées de mai à septembre sur toute la Lorraine. Nous nous installons au cœur des parcs, villages, quartiers et villes avec nos appareils portables de projection numérique professionnels et nos écrans gonflables géants. Ce dispositif culturel mais aussi social d'éducation à l'image est notre activité principale de la période estivale.

La réforme territoriale interroge les modes de fonctionnement actuels et futurs. Nous ne savons pas à ce jour quelle configuration sera choisie au sein de la grande région Alsace, Lorraine, Champagne - Ardennes. Des projections de fonctionnement sont en construction avec nos homologues d'Alsace et de Champagne -Ardennes. Les enjeux économiques, financiers et humains restent au cœur de nos préoccupations.

L'importance des partenariats pour un petit circuit : l'exemple de la FDMJC 02



Dans l'Aisne : 160 séances sur 32 points de tournée, 6000 spectateurs en moyenne.
Dans la Somme : 220 séances sur 21 points de tournée, 8000 spectateurs en moyenne.

Nombre de salariés : 3 (agent de développement et coordination 30h / semaine et un projectionniste pour chaque circuit à un projectionniste à plein temps).

Site internet : <http://www.frmjc-picardie.com>

Questions à Aurélie Paté,
Agent de développement cinématographique depuis Mai 2008



Le circuit couvre deux départements de Picardie, comment se répartissent les séances et quel accompagnement proposez-vous aux bénévoles locaux ?

Chaque circuit a son numéro d'autorisation et un fonctionnement pas forcément identique. Nous mutualisons les moyens humains et matériels, l'agent de développement écrit et met en œuvre des actions identiques adaptées à chaque territoire. La programmation est différente d'un département à un autre, par exemple nous programmons beaucoup pour le jeune public dans l'Aisne, alors que cette programmation ne fait pas recette dans la Somme.

Nous accompagnons les équipes locales, relais en terme de choix, d'information et d'organisation des séances, dans le choix des films et nous les convions à des événements cinématographiques organisés en région.

Nous formons régulièrement les nouveaux bénévoles à « l'industrie du cinéma » : nous leur présentons le fonctionnement du milieu du cinéma, leur expliquons ce qu'est un distributeur et comment nous travaillons en lien avec les autres métiers du secteur.

Avec quelles autres structures êtes-vous partenaires ? Comment s'organise ce ou ces partenariats ?

Nos partenaires financiers sont les Conseils départementaux de l'Aisne et de la Somme, la Région Picardie, la Fondation de France, la Caisse d'Allocation Familiale.

En ce qui concerne les Partenaires institutionnels et de travail, ils sont nombreux :

- le Festival ciné-jeune de l'Aisne
- le Festival international du film d'Amiens
- l'ACAP pôle image Picardie
- Le ciné St Leu à Amiens
- Le ciné le Tivoli à Doullens

Avec l'ensemble de ces partenaires, nous entretenons des relations de travail basées sur le principe de mutualisation en terme de matériel et de programmation, de ressources et d'information, et de décentralisations de programmations.

Quel apport cela représente-t-il pour vous ?

De nos jours, l'embauche est rare, les budgets diminuent ou sont gelés mais le travail s'amplifie et la demande grandit. Dans l'Aisne, nous sommes depuis quelques mois sollicités par plusieurs communes pour intégrer de nouveaux points de tournée mais nous n'avons pas les moyens humains et financiers pour satisfaire la demande. Ces multiples partenariats institutionnels nous permettent de continuer à proposer des projets innovants, la solidarité est grande entre départements et la mutualisation des connaissances et compétences est grandissante.

Entre exploitants de la région et régulièrement avec l'Acap, nous partageons nos projets.

Quelles sont les dernières manifestations organisées dans ce cadre et celles à venir ?

Nous avons décentralisé le Festival Ciné-Jeune Public de l'Aisne en avril dernier avec 8 films programmés en séances publiques et scolaires majoritairement.

Le festival du film d'Amiens sera décentralisé en Novembre prochain sur les points de tournée de Ciné en Balade dans le département de la Somme.

Et tout l'été, les deux circuits assurent une saison de cinéma en plein air.



Réseau GENERIQUES

Un réseau de salles et de points de cinéma itinérant au service du maintien et du développement d'activités cinématographiques en Basse-Normandie



Nombre de points : 18

Nombre de séances : 350 sur le circuit itinérant, 6 500 sur les salles de l'entente

Nombre de salariés : 6 sur le circuit itinérant, 11 sur le secteur Cinéma-Éducation à l'image

Classement et labels : Classement art et essai label Jeune Public

Départements : Calvados, Manche et Orne
Site internet : www.laliguebn.org

Questions Jean-Marie Groult, directeur du réseau

Vous avez mis en place une entente de programmation au service des salles fixes et du cinéma itinérant de votre région, comment s'organise ce travail et comment répondez-vous aux demandes des points du circuit itinérant ? Comment en êtes-vous venu à devenir membre fondateur de l'association Cinemascope au plan national ?

Pour le travail de l'entente de programmation, nous faisons remonter les vœux de programmation des salles associatives membres de l'entente et en parallèle ceux des relais des circuits itinérants. À partir de ces informations, nous montons des circulations et négocions avec les distributeurs l'accès aux copies.

En ce qui concerne Cinemascope, dès que l'autorité de la concurrence a rejeté le projet de fonds de mutualisation du CNC et que le projet de loi sur le financement du numérique a commencé à se mettre en place, nous nous sommes aperçus qu'il y avait la possibilité de créer des regroupements d'exploitants pour mutualiser les contributions. Nous avons donc pensé à constituer un groupement pour notre propre réseau de salles en Basse-Normandie, réseau de la Ligue de l'Enseignement. Puis nous l'avons proposé dans un premier temps aux autres salles de la région Basse-Normandie, qu'elles soient ou non membres de notre réseau. Nous avons ensuite essayé de nous regrouper au niveau national, avec d'autres réseaux de la Ligue, voire avec d'autres réseaux de salles. Nous avons alors travaillé avec le GNCR (Groupement national des cinémas de recherche), et nous avons créé ensemble une association mutualiste pour collecter les frais de copies virtuels (VPF, ou contributions numériques).

Vous développez de nombreux partenariats pour l'accompagnement des films, et notamment avec l'association régionale MaCaO 7ième art, quel type d'activités mettez-vous en place ensemble ?

MaCaO est une association d'exploitants qui regroupe les salles « Art et essai » de notre région. Les salles de notre réseau et nous-même y sommes très présents pour faire vivre l'association et ses différentes commissions qui travaillent pour mettre en place des animations, notamment sur le cinéma de répertoire, avec l'opération « Révisons nos classiques », sur le travail en direction du Jeune Public, avec « Ciné-Filou goûter » et le dispositif « Clap ou pas Clap », un Ciné-Club auquel nous participons également parfois comme intervenants.

Dates et lieux des principales manifestations entre septembre et décembre 2015 :

Pour la Ligue de l'enseignement, la saison 2015-2016 sera celle des 150 ans de notre mouvement d'éducation populaire. Ce sera pour nous l'occasion d'un retour sur notre histoire à travers différentes manifestations : un colloque à Paris, les 13 et 14 novembre, qui retrace l'histoire de l'activité des Unions françaises des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son – les UFOLEIS- , une programmation qui, en croisant thématiques et périodes historiques, retrace l'histoire des Ciné-clubs dans laquelle la Ligue a été très active et enfin une action autour de Jean Zay, initiateur du festival de Cannes et militant de la liberté d'expression.

Nous souhaitons que notre région s'inscrive pleinement dans ces différentes initiatives, c'est pourquoi nous réunissons notre réseau fin septembre pour lancer ces actions, préparer le « Mois du documentaire » et aussi, cette année, des rencontres-débats autour du climat, dans le cadre de la préparation de la COP 21.



Accompagnement du film « Enfances nomades » de Christophe Boula



Découvert lors de l'Assemblée générale de l'ANCI à Dijon, ce film a fait l'objet d'une circulation dans nos circuits en présence de son réalisateur Christophe Boula.

Christophe Boula a su s'immerger de nombreux mois au sein de sociétés lointaines, complexes et très attachées à leurs traditions et comprendre leurs tiraillements actuels. Il a pris le recul de la fiction pour nous livrer trois moyens métrages poignants sur trois histoires d'enfances nomades.

Sa tournée a démarré en avril 2015 et l'a déjà emmené :

- Dans les Alpes du Nord : Saint Martin d'Heres, Bourg Saint Maurice, Saint Jean de Maurienne.
- Dans les Alpes du Sud : Gap, Laragne, Briançon, Barcelonnette, Embrun.
- En Picardie : Noyon, Tergnier, Beauvais, Gournay, Senlis, Fort-Mahon.
- Dans l'Aude.
- Dans le sud-ouest, avec Cinémaude et Cinémaginaire.
- Dans le sud-est : Cucuron, Port-de Bouc, Toulon.
- En Normandie : Dives, Hérouville, Thury, Pont l'Eveque, Caen.
- Dans le Jura : Bresse, Langres, Besançon, Lons.

Plusieurs dates sont à venir, en tout public ou en séances scolaires :

Avec CinéLigue Nord-Pas de Calais : Le Quesnoy les 5 et 6 novembre, puis Loos et Billy-Montigny et plusieurs dates en décembre avec Cinebus, Cinevillages et Cinéssonne...



Enfances nomades de Christophe Boula , 2013, 94 mn, scope, support DCP 2K, 5.1

Distribution : Pigments Films

Synopsis : Dans les steppes d'Asie centrale, où les éleveurs survivent dans un climat hostile, les enfants peuplent un monde aride de leurs désirs et de leurs rêves. Ils sont à la croisée des chemins, héritiers d'une tradition qui disparaît et inventeurs d'un nouveau mode de vie. Trois histoires retracent trois destinées étonnantes : celle d'Amraa, le jeune Mongol qui part rejoindre son amoureuse en ville; celle d'Apo, le bébé sibérien perdu dans la neige ; et enfin celle de Lhamo, l'enfant tibétaine qui voulait vivre avec son yak...

Un film étonnant et magnifique, la presse est unanime :

http://www.enfancesnomades.com/?page_id=16

ANCI

ASSOCIATION NATIONALE DES CINEMAS ITINERANTS (ANCI)
Cinébus – 74330 SILLINGY

Site officiel de l'ANCI : www.cinema-itinerant.org
mail : contact@cinema-itinerant.org

Président / directeur de publication : **Éric Raguet**
Relectures : Anne Lidove, Marine Divay et Tristan Duval
Maquette et mise en page : Benjamin Kints

